

# LE 10 TEVET : PRIÈRE & PARTICULARITÉS



- Nous ajoutons le texte « anénoù » dans la amida.
  - Nous lisons des supplications spécialement écrites en lien avec ce jour.
  - Nous lisons dans le séfer Torah la section spécifique aux jeûnes de « Vayé'hal Moché ».
  - Nous relisons ce texte de la Torah également dans la prière de Min'ha.
  - Certains lisent même une Haftara à Min'ha.
  - Dans certains cas, nous pourrions faire birkat cohanim à Min'ha.
- Ce jeûne du 10 Tévet, est le seul pouvant tomber un vendredi. Ceci lui donne une particularité, puisqu'il est contraire à la halakha habituelle, nous stipulant une interdiction d'entrer dans Chabat en étant à jeun. Cela nous prouve l'importance particulière consacrée à ce jeûne.

L'une des raisons envisagées est que le prophète Ezéchiel parle de ce jeûne sous l'ordre d'Hachem ainsi : « écris pour toi en ce jour, que Nabuchodonosor a assiégé Jérusalem ». Cette prophétie démontre qu'Hachem accorde une importance particulière à ce jour.



**OLAMI  
FRANCE**